

LE ZÈBRE CONFINÉ

ACTUALITÉS NUMÉRIQUES POUQUIÈROISES



Fouquières Le dynamisme en march

Durant cette période délicate, nous vous proposons de retrouver tous les vendredis une édition numérique de votre magazine du "Zèbre" sur notre site internet ainsi que sur notre page Facebook. L'occasion de vous donner toutes les informations actuelles importantes mais aussi de vous relater les faits non publiés de la fin d'année 2019.

COLLECTES DES **DÉCHETS VERTS**

Les collectes des déchets végétaux ont repris sur le territoire de la CALL.

Deux dates ont été communiquées pour les passages sur Fouquières - lez - Lens.

Samedi 9 mai : de 06h00 à 13h00

Vendredi 22 mai : de 06h00 à 13h00

Rappel : les herbages se présentent en sac ouvert, les branchages en fagots. 1m³ maximum de déchets par foyer.

INSCRIPTIONS EN MATERNELLE

Les inscriptions des enfants qui doivent entrer en maternelle au mois de septembre 2020 ont été réalisées au mois de février.

Néanmoins, il vous est toujours possible d'inscrire votre enfant. Pour en savoir plus sur les modalités d'inscription et sur les papiers à fournir, vous pouvez téléphoner en Mairie.

> Pour joindre la Mairie : 03.21.77.37.47

INSCRIPTIONS DES ENFANTS EN CP

Les inscriptions des enfants en CP pour la rentrée de septembre 2020 ont débuté le 27 avril. Voici la marche à suivre. Pour toute question appelez en Mairie.

Si vous disposez d'internet à la maison :

Téléchargez la fiche de renseignements sur le site de la commune : www.fouquieres.fr (Rubriques : Actualités / École ou Famille / Les écoles).

Cette fiche sera à remplir et à accompagner des justificatifs suivants : Livret de famille - pages vaccination du carnet de santé - justificatif de domicile de moins de 3 mois. Ainsi que le jugement complet pour les parents divorcés ou séparés.

Et à retourner à l'adresse suivante : ecoles@fouquieres.fr

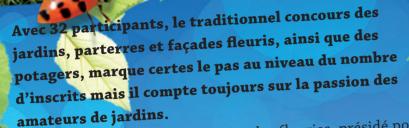
Concernant les demandes de dérogation, le formulaire est aussi mis en ligne sur le site et doit être transmis en compagnie des justificatifs demandés à l'adresse suivante : secretariat@fouquieres.fr

Si vous ne disposez pas d'internet à la maison :

La fiche de renseignements et le cas échéant la demande de dérogation seront à demander par téléphone à la mairie. Les documents seront portés directement à votre domicile.

Les documents remplis, accompagnés des justificatifs nécessaires, devront être déposés en retour dans la boîte aux lettres située sur le côté droit de la mairie.

"Façades et parterres fleuris, potagers" : un concours qui conserve ses passionnés !



Cette année encore, le jury des façades fleuries, présidé pour la dernière fois par Alexan<mark>d</mark>re Flament, a eu du travail pour juger du soin apporté par les participants pour fleurir leurs habitations. Les jardiniers ont aussi fait preuve de leur savoir - faire en matière de potager. Comme tous les ans, ils ont tous été conviés à une sympathique cérémonie de récompenses où ils ont été honorés par Donata Hochart, Maire, entourée de nombreux élus.



Photo ci - contre : Lors de la cérémonie des récompenses.

Photo en dessous à gauche : Une partie du potager du vainqueur : Jacques Tanghe.

Photo ci - dessous au centre : Une partie du jardin fleuri du vainqueur : André Noël. Photo ci - dessous à droite : Le jury de l'édition 2019 en compagnie de M^{me} Hochart.

CLASSEMENT DES POTAGERS 2019

1er: Jacques Tanghe	207 points
2ème : Ali Cenaf	203 points
	192 points
3 ème: Marcel Demaret	*
4 ème: Hervé Simon	170 points
5ème: René Rozet	166 points
5 eme : Kelle Rozet	

CLASSEMENT DES JARDINS ET PARTERRES FLEURIS 2019

1er: André Noël	252 points
2ème: Michel Jovenet	226 points
3ème: Robert Adamski	216 points
4ème: Marcel Demaret	201 points
5ème: Jacqueline Raison	192 points
5 · Jacquerra	



CORONAVIRUS

DÉCONFINEMENT: LE PLAN DU GOUVERNEMENT

Le 7 mai, si évolution favorable de l'épidémie -> début du déconfinement. Réévaluation fin mai. De nouvelles mesures entreront en vigueur le 2 juin.

	À partir du 11 mai 2020	Les conditions / Les conséquences
Crèches Écoles	Réouverture.	10 enfants maximum par groupe. Enfants des personnels soignants prioritaires.
maternelles et primaires, collèges.	Réouverture partielle et progressive et sur la base du volontariat	15 élèves par classe maximum. 11 mai : réouverture des écoles. 18 mai : 6° et 5°.
Lycées	des parents. Pas de réouverture	Masques obligatoires dans les collèges. Une décision sera prise fin mai.
Enseignement supérieur	pour l'instant. Pas de réouverture.	Les universités ne rouvriront qu'après l'été.
Entreprises	Réouverture autorisée.	Mesures de distanciations sociales devront être respectées. Télétravail doit être maintenu au moins 3 semaines après le 11 mai.
Bars, cafés et restaurants	Réouverture non autorisée.	Une éventuelle réouverture le 2 juin sera annoncée fin mai.
Commerces, marchés	Réouverture autorisée (sauf grands centres commerciaux).	Mesures de distanciations sociales devront être respectées. Les marchés pourront rouvrir sauf si opposition du maire.
Chômage partiel	Les mesures actuelles maintenues jusqu'au 1" juin	saur si opposition du maire.
Transports en commun	RATP: 70% du trafic assuré*. 1 siège sur 2 condamné.	Port du masque obligatoire dans les bus, bus scolaires, métros, taxis et VTC.
Déplacements	Interdits au-delà de 100 km à partir du domicile.	Sauf si motif professionnel ou familial impérieux.
Sport	Interdit dans les lieux collectifs.	Mesures de distanciations sociales devront être respectées. Sports professionnels : pas de reprise de la saison 2019 - 2020.
Cinémas, grandes salles de spectacles et grands musées.	Réouverture non autorisée.	Tous les grands rassemblements > à 5000 personnes interdits jusqu'en septembre.
Médiathèques et petits musées	Réouverture autorisée.	
Cultes	Pas de cérémonie religieuse avant le 2 juin.	
Mariages, anniversaires, réunions de famille	Limités.	Tous les rassemblements de plus de 10 personnes restent interdits.
Tests	700 000 tests virologiques par semaine.	Les personnes testées positives devront se confiner (chez elles ou à l'hôtel), leur entourage sera testé et isolé.
Masques	20 millions de masques grand public disponibles en pharmacie, dans les mairies, les supermarchés ou chez les buralistes.	
Le suivi dans les départements	À partir de jeudi, une carte des d	départements sera publiée quotidiennement générale de la Santé.

Toute l'actu de la commune sur : www.fouquieres.fr

*100% du trafic assuré sur les lignes 1 et 14 du métro. Sources: gouvernement, médias.

VISACTU M